

■ **Nails Paradise Sàrl**, à Genève, rue de Carouge 104, 1205 Genève, CH-660-7354008-1. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 16.10.2008. But: exploitation d'une onglerie et d'un salon de beauté des mains et des pieds, reconstruction d'ongles, pose d'ongles artificiels ainsi que des soins y relatifs (cf. statuts pour but complet). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associées-gérantes: Recupero Coehlo Milena, d'Italie, à Genève, présidente, et Recupero Anelim-Florence, d'Italie, à Genève, pour une part de CHF 10'000 chacune, avec signature collective à deux. Selon déclaration des gérantes du 14.10.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier no 14468 du 12.11.2008 (04737602 / CH-660.7.354.008-1)